



AFUB UAFA
AFRICAN UNION OF THE BLIND
UNION AFRICAINE DES AVEUGLES

CADRE STRATÉGIQUE REVISE

2017-2021

Nairobi, le 11 septembre 2019.

AVANTS-PROPOS.....	4
CHAPITRE UN: CONTEXTE ORGANISATIONNEL	6
1.1 Introduction.....	6
1.2 Histoire d’UAFA.....	6
1.3 Notre vision.....	6
1.4 Notre mission	6
1.5 Objectifs.....	6
1.6 Valeurs.....	7
1.7 Principes Opérationnels.....	7
1.8 Structure organisationnelle	7
1.9 Une portée géographique.....	8
1.10 Bénéficiaires cibles.....	8
1.11 Les affiliations.....	8
1.12 Aperçu stratégique de la dernière période	8
CHAPITRE DEUX: ANALYSE CONTEXTUELLE.....	10
2.1. Introduction.....	10
2.2. Aperçu du contexte politique et des tendances sectorielles	10
2.2.1. Contexte économique	10
2.2.2. Environnement politique	11
2.2.3. Environnement technologique	13
2.2.4. Environnement social	13
2.3. Analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces	14
2.3.1. Forces.....	14
2.3.2. Faiblesses	15
2.3.3. Opportunités.....	16
2.3.4. Des menaces.....	17
CHAPITRE TROIS: ORIENTATION STRATÉGIQUE 2017 - 2021.....	19
3.1. Introduction.....	19
3.2. Objectif stratégique 2017-2021	19
3.3. Objectif stratégique 2017-2021	19
3.4. Résultats attendus	19
3.5 Résultats clés.....	19
3.5.1. Plaidoyer	20
3.5.2. Développement de l'effectif	20
3.5.3. Renforcement organisationnel	21
3.6. Questions transversales.....	21
3.6.1. Dignité humaine et intégrité.....	21
3.6.2. L'égalité des sexes	21
3.6.3. Inclusion.....	21
CHAPITRE QUATRE: STRATÉGIES D'IMPLEMENTATION	22
4.1. Introduction.....	22
4.2. Renforcement de la fonctionnalité des régions UAFA.....	22
4.3. Renforcement du réalignement du programme.....	22
4.4. Décentraliser la coordination	22
4.5 Redéfinir la structure organisationnelle.....	22
4.6. Ressourcement humain.....	23
4.7. Renforcement du partenariat et mise en réseau	23
4.8 Utilisation de personnes-ressources techniques.....	23
4.9 Cadres annuels de planification et de ressourcement	23

4.10. Utilisation croissante des technologies de l'information et de la communication	23
4.11. Mécanismes de suivi et d'évaluation	24
4.12. Cadre logique	24
CADRE STRATÉGIQUE 2017 – 2019(2021)	25



AVANTS-PROPOS

Au nom du Bureau Exécutif et du personnel de l'Union africaine des aveugles (UAFA), je suis ravi de présenter le plan stratégique révisé de l'UAFA 2017-2021.

Le Bureau Exécutif a été élu en octobre 2015 lors de la 8e assemblée générale de l'UAFA pour un mandat de quatre ans et se termine en 2019. Lors de sa prise en fonction, le Bureau Exécutif a entrepris la bonne exécution du plan stratégique de l'UAFA 2013-2016 et du plan de transition de 18 mois (juillet 2015 - décembre 2016) et du développement d'une nouvelle stratégie pour l'organisation.

Le plan de transition de 18 mois a été élaboré par l'ancien Bureau en complément du plan stratégique UAFA 2013-2016 et aborde des questions pertinentes et des problèmes émergents d'organisation; en fournissant un dynamisme nouveau à leur atténuation et la bonne exécution du plan stratégique global.

Pendant la période de réalisation, l'UAFA a compris que l'objectif stratégique n'est pas complètement atteint au cours de la période 2017-2019. Dans le but de parvenir à cet objectif, un plan d'action pour 2020-2021 a été élaboré avec les trois domaines de résultats clés et leur stratégies correspondantes. Le plan d'action a été intégré pour inclure les plans de suivi pour assurer un suivi des progrès réalisés des stratégies et des activités.

Le plan rappelle la mission, la vision, les valeurs, les principes et les objectifs de l'organisation, ainsi que ses bénéficiaires, ses partenaires et secteur de fonctionnement comme pallier fondamentaux sur lesquels le plan est établi.

En outre, le plan examine les environnements internes et externes opérationnels au sein de l'organisation et son évolution au cours des quatre dernières années. Cet examen a permis à l'organisation de faire des choix stratégiques qui soient contemporain et pertinent pour la réalisation de sa mission.

Le plan décrit l'orientation stratégique que l'UAFA adoptera au cours des deux prochaines années; s'appuyant sur les trois piliers du plaidoyer, du renforcement des effectifs et du développement organisationnel. Chacun d'eux étant renforcé par un seul objectif est soutenu par un certain nombre d'objectifs qui sont réalisés en réussissant un certain nombre d'activités définies.

L'ensemble de stratégies d'implémentation ont également été définies généralement expliquent le profond processus opérationnels en complément les activités stratégiques et qui catalyser l'implémentation du plan global.

Une matrice de cadre logique a été fournie à la fin du plan pour offrir une analyse détaillée de l'objectif, du but, des résultats et des activités. La matrice fournit interventions spécifiques pour chacun, indicateurs et objectifs, méthodes de vérification et hypothèses. La matrice sera un outil essentiel dans le processus de planification détaillée, réalisation et suivi des activités et des résultats.

Ce plan stratégique UAFA ne cherche pas à représenter un changement substantiel de stratégie ou opération du plan précédent. Plutôt, il s'appuie sur le programme et la structure et l'infrastructure opérationnelle du plan précédent en vue d'avancer la frontière pour les succès réalisés durant la dernière période stratégique. Néanmoins, un accent particulier a été mis sur le travail de plaidoyer de l'UAFA avec l'Union Africaine et d'autres organisations régionales; sur le renforcement des capacités des membres nationaux organisations à participer à la réalisation du programme d'objectif de développement durable en utilisant la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) comme un outil de plaidoyer; sur la ratification du Protocole sur les personnes handicapées en Afrique et Traité de Marrakech conclu par les États africains et sur la construction du profil de l'UAFA et de sa viabilité financière.

Enfin, ce plan stratégique aborde beaucoup de ce que l'UAFA propose d'entreprendre au cours d'une prolongation de deux ans. Notre personnel élaborera des plans d'action détaillés pour atteindre chacun des objectifs stratégiques et définir des indicateurs de progrès appropriés conformément avec la matrice du cadre logique. Le Bureau continuera à fournir des orientations politiques, une assistance technique et surveillance pour assurer le succès de réaliser ce plan stratégique.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de plusieurs façons à cet effort et aidé à façonner ce plan. Sur le regain d'intérêt suscité par la réalisation de notre dernier plan stratégique, plan stratégique révisé et plan d'action 2020-2021 constituera un guide radical pour amener l'UAFA à des niveaux de l'excellence dans tout ce que nous faisons.

Yaw Ofori Debra,



**Président de l'UAFA.
Septembre 2019.**

1.1 Introduction

Dans le prochain cycle de la planification, nous avons cherché à créer une compréhension commune de notre identité. Ce chapitre rappelle notre mandat historique et constitutionnel, le fondement de notre impulsion ainsi que notre portée géographique et bénéficiaire.

1.2 Histoire d'UAFA

L'Union africaine des aveugles (AFUA) a été établie en octobre 1987 à Tunis (Tunisie) sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devenue l'Union africaine (UA). L'assemblée fondatrice a enregistré l'adhésion initiale de 23 pays membres. Ismail Konaté, du Mali, était au nombre de ses pères fondateurs. Il avait travaillé sans relâche pendant de nombreuses années à la création de l'UAFA. M. Konaté a été élu premier président de l'UAFA.

L'union a été formée pour répondre à la nécessité de donner une voix collective aux aveugles et aux malvoyants par le biais du plaidoyer et de la création d'organisations nationales des aveugles et des malvoyants en Afrique. Il s'agissait également de fournir une entité régionale à l'Union mondiale des aveugles (UMA).

L'Union africaine des aveugles (AFUB) jouit du statut d'observateur auprès de l'Union africaine en vertu de la résolution CM / Res.944 (XL) et jouit d'un statut semi-consulaire au Kenya, conformément à l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement de la République du Kenya et l'Union Africaine des Aveugles '.

L'effectif numérique de l'UAFA s'élève actuellement à 53 pays africains.

1.3 Notre vision

Notre vision est celle d'un continent où les personnes aveugles et malvoyantes jouissent de l'égalité des droits, de l'inclusion sociale et de la pleine participation au développement.

1.4 Notre mission

Notre mission est de renforcer les organisations membres et de créer un objectif commun entre elles par le renforcement des capacités et le plaidoyer en partenariat avec les gouvernements, les agences internationales et d'autres parties prenantes.

1.5 Objectifs

- a) Promouvoir les droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des aveugles et des malvoyants en Afrique;
- b) renforcer les associations nationales d'aveugles pour leur permettre de promouvoir les droits des aveugles dans leur pays; et
- c) renforcer la conscience de soi des aveugles et des malvoyants, développer leur personnalité, leur estime de soi et leur sens des responsabilités.

1.6 Valeurs

Nous croyons et pratiquons les valeurs suivantes:

- engagement et loyauté
- transparence et responsabilité
- égalité des genres et équité
- Unité dans la diversité
- changement et innovation
- Efficacité et effectivité

1.7 Principes Opérationnels

Conformément à notre vision, nous travaillons dans le respect des principes opérationnels suivants:

- Tous les individus sont égaux indépendamment de sexe, d'âge, de race, de religion et de handicap;
- Toute personne a droit à l'autodétermination, à la représentation, à l'indépendance, à la justice sociale, aux soins de santé primaires, à l'alphabétisation, à l'accès à l'information et à un niveau de vie raisonnable; et cela;
- Chaque enfant a droit à une éducation de base inclusive et de qualité, à une famille et à une vie sans négligence ni abus.

1.8 Structure organisationnelle

L'AFUB est une organisation composée essentiellement de membres ordinaires qui sont des organisations nationales membres de personnes aveugles et malvoyantes en Afrique. L'adhésion est actuellement organisée en cinq régions, notamment ; l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest. Les autres membres comprennent des membres internationaux et des membres honoraires à vie.

Chaque région a une assemblée régionale qui se réunit au moins six mois avant l'assemblée générale de l'Union. Une partie de son programme consiste à élire un président régional qui sera plus tard membre du Bureau Exécutif de l'UAFA.

Une assemblée générale consiste de délégués des organisations membres, des membres du Bureau Exécutif sortant, de membres internationaux et honoraires à vie et d'observateurs se réunissent tous les quatre ans pour examiner les politiques et les progrès de l'Union. En outre, l'Assemblée générale élit et confirme le président, la vice-présidente, la présidente du comité des femmes et les autres membres du Bureau pour un mandat de quatre ans. Une assemblée générale spéciale peut être convoquée à des fins spéciales.

Un Bureau Exécutif composé de huit membres se réunit régulièrement par téléconférence et au moins une fois en face à face chaque année pour traiter des affaires au nom de l'Assemblée Générale comprenant de 5 représentantes régionales et de la présidente du comité des femmes, parmi lesquelles une présidente et une vice-présidente sont élues, d'un trésorier honoraire et de la directrice générale qui occupe le poste de ex-offffio secrétaire du Bureau. Le Bureau peut créer des sous-comités conformément à la constitution ou à sa convenance.

Un bureau composé du président, du vice-président et du directeur exécutif se réunit et consulte régulièrement pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des politiques du bureau et pour prendre des décisions.

Un secrétariat dirigé par le directeur exécutif réalise les politiques et les programmes de l'union.

1.9 Une portée géographique

Le travail de l'UAFA s'étend sur l'ensemble du continent africain. Actuellement, nous gérons nos programmes dans toutes 53 organisations nationales composées de personnes aveugles et malvoyantes sans distinction.

1.10 Bénéficiaires cibles

Les programmes de l'UAFA visent principalement les millions de personnes aveugles et malvoyantes d'Afrique, sans distinction de sexe, d'âge, de race, de sexe, de religion ou de handicap. En outre, l'union fournit une assistance technique et des conseils à des partenaires tels que les gouvernements, les organisations de développement international, les organisations de personnes handicapées, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes du travail de développement qui partagent notre vision.

1.11 Les affiliations

L'UAFA bénéficie du statut d'observateur auprès de l'UA et de la Commission Africaine des Droits de l'homme (CADHP). L'UAFA est affiliée à plusieurs autres agences internationales et aussi un membre régional de l'Union mondiale des aveugles et joue un rôle important dans le travail de l'UMA en Afrique.

1.12 Aperçu stratégique de la dernière période

Au cours de la dernière période stratégique, l'UAFA a connu une réduction de ses revenus, ce qui a rendu difficile la mise en œuvre complète du plan stratégique 2013-2016. En outre, l'union était confrontée au défi de faire face à ses dépenses opérationnelles. Cela a nécessité l'élaboration d'un plan de transition de 18 mois au début de 2015 couvrant la période restante du cadre stratégique 2013-2016.

Le plan de transition cherchait à résoudre les problèmes de capacité dans le but de rendre l'organisation plus durable sur le plan opérationnel. Ces défis étaient spécifiquement liés à la capacité des ressources humaines, au développement des ressources et à la communication. D'après ce courant de pensée, le plan de transition qui donnait une orientation particulière à la durabilité de l'organisation guidait la conception des stratégies de mobilisation des ressources et de ce cadre stratégique, ce qui était indispensable pour relever les défis de cette période stratégique.

Malgré ces défis, l'UAFBA était toujours en mesure de mettre en œuvre avec succès le plan stratégique 2013-2016 ainsi que le plan d'action transitionnel de 18 mois.



2.1. Introduction

Le présent chapitre examine l'environnement politique, les tendances sectorielles associées aux fonctionnements de l'UAFA et leur impact sur l'orientation stratégique. Le chapitre met également en évidence les facteurs internes qui auront une incidence sur le travail de l'union au cours de la prochaine période stratégique. L'analyse contextuelle fournit une perspective de fond par rapport à laquelle sont effectués les choix stratégiques pour la prochaine période stratégique.

2.2. Aperçu du contexte politique et des tendances sectorielles

2.2.1. Contexte économique

Le rapport sur le revenu national brut par habitant de 2018 (méthode Atlas et PPA) indique que 22 pays africains sur 50 étaient classés dans la catégorie des économies à faible revenu; 20 dans l'économie à revenu moyen inférieur; 7 dans l'économie à revenu moyen supérieur alors qu'un seul pays a été classé dans l'économie à revenu élevé. Par rapport au rapport RNB de 2015, les statistiques montrent des progrès minimes dans le développement économique des pays africains. Cependant, on a observé une légère amélioration au nombre de pays à faible revenu, ce qui a réduit de 25 à 22 pays à faible revenu et un accroissement de 3 de pays à revenu intermédiaire.

La plupart des pays africains ont enregistré des niveaux de revenu inférieurs et supérieurs en 2018 par rapport à 2015, ce qui sert à la fois un avantage et un désavantage. Le continent s'enrichit lamentable de manière égale autant que de plus en plus s'appauvrit. Ce qui implique une stagnation de la croissance économique.

Bien que les statistiques indiquent une légère amélioration du RNB entre 2012 et 2018, avec des pays comme le Kenya passant du statut du pays à revenu faible à revenu moyen et les Seychelles passant d'un pays à haut revenu issue de revenu élevé. La majorité des pays africains représentant plus de 70% des gagnants moins de 4 035 \$ par an ou 336,25 \$ par mois. Il est également important de noter que seuls les pays du continent africain ne fournissent aucune information sur leur statut économique, y compris le RNB. Il s'agit notamment de la Somalie et de l'Érythrée en 2018. Cette situation est attribuée aux troubles civils et politiques qui continuent à se produire jusqu'à présent, notamment en Somalie et en Érythrée, parmi d'autres pays africains qui luttent pour faire valoir leurs arguments sur le progrès économique. Il est évident qu'UAFA travaille au sein d'un continent comptant parmi la population la plus pauvre du monde.

Face à ces défis et en réponse à l'intensification de la mondialisation des échanges économiques, les blocs économiques régionaux de l'Afrique renforcent leurs opérations et leur rôle dans la promotion du commerce et de la croissance économique au sein de leurs États membres. Des blocs économiques régionaux tels que la Communauté de l'Afrique de l'Est, la Communauté de développement de l'Afrique australe, les Marchés communs de l'Afrique orientale et australe et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sont allés plus loin en créant des organes législatifs et en investissant dans le développement social. C'est donc une occasion pour l'UAFA d'aligner ses structures régionales et de développer une relation de travail avec les blocs économiques afin de renforcer sa présence régionale dans les pays afin de promouvoir son plaidoyer en faveur de son inclusion dans les systèmes et cadres législatifs respectifs.

2.2.2. Environnement politique

Une longue expérience en matière de recherche de la Banque mondiale montre qu'une bonne gouvernance est essentielle à la stabilité politique, à la croissance et au développement. La primauté du droit est un indicateur principal de la bonne gouvernance. La primauté du droit est le principe juridique selon lequel le droit doit gouverner une nation, par opposition à une décision arbitraire de représentants gouvernementaux.

Selon les rapports sur les indicateurs de gouvernance dans le monde 2013-2015, sur 41 pays d'Afrique qui font rapport sur la primauté du droit dans leurs pays respectifs, 10 se situaient dans le percentile le plus faible, entre 0 et 10, tandis qu'un nombre égal de pays étaient classés en le 10-25ème percentile. En outre, 13 pays ont été classés dans le 25e au 50e centile, alors que 8 pays seulement étaient classés dans le 50e au 75e centile. Cela indique que plus de 80% des pays africains ne sont pas régis par la loi, mais par des décisions arbitraires.

Comme dans d'autres régions du monde, en Afrique, le terrorisme a été l'un des principaux facteurs de violence ces dernières années. Cela a causé des dommages sociaux et économiques à long terme, en plus des dommages immédiats, des morts et des destructions. Parallèlement à l'instabilité politique croissante et aux conflits armés, le terrorisme et les plusieurs facteurs relatifs découragent le développement. Les rapports sur la gouvernance montrent que le terrorisme, la violence et l'instabilité politique sont une tendance commune en Afrique, où trois pays seulement se situent dans les 50-75 e centiles et un seul pays dans les 75-90 e centiles. Ces pays peuvent être considérés comme 'politiquement stables' en raison de leurs résultats médiocres et de la pression exercée dans d'autres domaines du développement socioéconomique.

La corruption reste un défi majeur pour le développement en Afrique sapant la démocratie et la bonne gouvernance en bafouant ou même en renversant des processus formels. La corruption reste le plus important défi à relever pour éliminer la pauvreté et les problèmes socio-économiques généraux en Afrique. Les rapports sur la gouvernance dans le monde de 2013-2015 ne placent qu'un pays d'Afrique parmi les 75-90ème centiles, ce qui signifie que plus de 90% des pays du continent sont corrompus.

L'efficacité du gouvernement et la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques, ainsi que la crédibilité de l'engagement du gouvernement envers de telles politiques, sont essentielles pour créer un environnement politique stable propice à la croissance. La situation est également sombre pour l'Afrique dans ce domaine. Seuls 4 pays sur les 40 déclarés ont atteint les 50-75 e centiles.

D'après ces indicateurs, la situation générale de la gouvernance en Afrique présente un échec constant, une situation difficile qui a un effet direct sur le travail de l'UAFA et de ses organisations membres.

L'UAFA collabore avec l'UA et ses agences pour promouvoir des programmes et processus inclusifs au niveau régional. Nous estimons que l'adoption du Protocole africain sur les droits des personnes handicapées, en janvier 2018 par le chef des États membres de l'Union africaine garantira une protection égale des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques des personnes handicapées. Nous le considérons comme une bonne méthode à assurer une bonne gouvernance pour tous, comprenant les aveugles et les malvoyants du continent.

Le cadre stratégique de l'Union africaine pour les personnes handicapées de 2019 a été élaboré pour succéder au cadre politique du Plan d'action continental pour la deuxième décennie africaine des personnes handicapées 2010-2019. Il vise à catalyser des actions qui accéléreront la réalisation de la vision continentale d'une société inclusive qui garantisse, promeuve et défend les droits de toutes les personnes handicapées en Afrique. Aussi, Il envisage un changement positif et durable dans la vie de toutes les personnes handicapées et de leurs familles sur le continent africain, surtout celles qui vivent dans la pauvreté, par économique vérifiable, sociales, culturelles et mesures politiques, destinées à lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, afin de renforcer droits de l'homme, participation, autonomisation et inclusion.

2.2.3. Environnement technologique

Les rapports NRI (Networking Readiness Index) de 2012 et 2015 reflètent résultat médiocre et dégressif des pays africains, équivalent dans les rapports sur le RNB des mêmes années (également analysé dans le contexte économique). Les pays développés, qui sont classés parmi les pays à revenu haut, tirent mieux parti des technologies de la communication de l'information (TIC). Au contraire, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, dont la plupart sont originaires d'Afrique, affichent des résultats lamentables. Parmi les 142 pays, seuls 12 pays africains figuraient parmi les 100 meilleurs en 2012, alors que ce nombre a diminué de 10% en 2015. Pendant ces deux années, aucun des pays africains n'a été classé parmi les 25 meilleurs, et un seul a été classé parmi les 50 meilleurs dans chacune des années. La majorité des pays du continent se trouvent au bas des listes. Parmi les 30 pays les plus pauvres, 24 pays d'Afrique ont été enregistrés en 2012, alors que leur nombre est passé à 28 en 2015.

Cependant, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et d'autres organisations professionnelles du secteur des TIC ne fournissent pas de statistiques et d'indicateurs exclusifs sur le handicap et les TIC, l'inclusion minimale et lente des personnes handicapées dans différents secteurs du développement, ainsi la santé, l'éducation, l'accessibilité et l'emploi, implique un ralentissement de consommation des TIC par les personnes handicapées, comportant les aveugles et les malvoyants. Même si, de nombreuses solutions technologiques aient été développées pour les aveugles et les malvoyants, ce qui est un aspect positif, la difficulté réside dans leur accessibilité ou accessibilité ainsi que dans les coûts élevés d'acquisition et de maintenance. La technologie devenant un moteur primordial dans la manière dont les gens communiquent, établissent des relations et accèdent aux informations, l'UAFA et ses partenaires ont également doit articuler un mécanisme permettant d'élargissement d'accès et l'utilisation des TIC par les aveugles et les malvoyants du continent.

2.2.4. Environnement social

Le progrès de l'humanité en Afrique subsaharienne est le plus bas, à 0,537, selon le rapport sur l'indice de développement humain (IDH) de 2017 lors de comparaisons avec autres régions; États arabes, Asie de l'Est et Pacifique, Europe et Asie centrale, Amérique latine, Caraïbes et Asie du Sud. Mais une légère amélioration par rapport à 0,475 en 2015, l'Afrique subsaharienne reste classée parmi les régions les moins développées. Durant des deux années, les pays d'Afrique arrivaient en tête de la liste des pays les moins avancés (34 sur 47) et affichaient les scores les plus faibles pour divers paramètres de développement, en particulière l'espérance de vie à la naissance, le nombre moyen d'années d'école, les années d'études attendues et le RNB par habitant. C'est le contexte humain qui pose plus de difficulté dans lequel l'UAFA exerce ses fonctions.

Pendants les trois prochaines années, l'une des stratégies clés de l'Union consiste à tirer parti des objectifs de développement durable (ODD) pour promouvoir le développement humain des personnes aveugles et malvoyantes en Afrique en vue de transformer leur vie, comme un appel des ODD. Contrairement aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui ont été influencés par les hautes responsables de gouvernements, d'agences des Nations Unies et autres missions diplomatiques, les objectifs de développement durable ont au contraire été créés grâce à une approche multi-participative faisant intervenir des millions de groupes et de particuliers du monde entier. Les organisations de personnes handicapées, les ONG et les organisations de la société civile œuvrant dans le secteur du handicap ont été à la pointe de la promotion d'objectifs, d'objectifs et d'indicateurs inclusifs selon lesquels 'would leave no one behind', épithète qui est devenu plus tard la devise des ODD. En conséquence, le handicap est mis en l'accent 11 fois dans les objectifs et 7 cibles font particulièrement référence au handicap.

Selon le rapport 2011 de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le handicap dans le monde, 1 milliard, soit 15% de la population mondiale, comprend des personnes handicapées. 80% des personnes handicapées vivent dans des pays en développement. Parmi les estimations globales, 20% ou plus de 40 millions de personnes sont aveugles et plus de 120 millions de personnes souffrent de graves problèmes de vision qui ne peuvent être corrigés, guéris ou traités par la réfraction, la médecine ou la chirurgie conventionnelles. Ce nombre devrait doubler d'ici 2020. Cette communauté des personnes handicapées et le monde du développement sont optimistes quant à la réalisation des ODD inclusifs projetés.

2.3. Analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces

2.3.1. Forces

Nous sommes fiers d'un ensemble de forces qui constitueront les fondements de la planification et de l'exécution de notre travail pendant des deux prochaines années. Les éléments principaux sont les suivants:

- L'UAFA a été formulée dans le cadre d'une résolution de l'Union africaine en le rendant la force pour négocier avec l'Union africaine, les gouvernements et d'autres agences internationales.
- L'UAFA tire son mandat de ses membres, qui compte actuellement 53 États africains sur 55. Elle jouit d'une légitimité et d'une autorité inégalée pour représenter et énoncer les questions relatives aux aveugles et aux malvoyants en Afrique.
- les structures de gouvernance et d'administration de L'UAFA sont bien établies, définies dans une constitution stable et mis à l'essai sur une période de plus de trente ans. Son système

démocratique de gouvernance est une témoignage de l'appropriation et de la participation de ses membres à l'organisation.

- L'UAFA dispose d'un système de gestion stable caractérisé par un secrétariat installé dans un pays où l'union jouit d'un statut semi-consulaire; le secrétariat est doté de personelles et autres ressources pour faciliter l'exécution et la coordination du programme.
- L'UAFA a une longue et riche histoire avec ses partenaires de développement, ce qui témoigne de sa crédibilité. Cela reste un atout essentiel dans la négociation de nouveaux partenariats et financements.
- L'UAFA possède une vision, une mission, des objectifs, une couverture géographique et des bénéficiaires cibles de son travail clairement définis, qui facilitent tous la planification et la réalisation ciblées de programmes et le travail de plaidoyer.
- L'UAFA est forte dans sa collaboration avec l'UA et ses blocs pour influencer les politiques et les pratiques publiques régissant l'emploi, l'éducation, la santé, les sports et les loisirs et autres droits de l'homme des personnes aveugles et malvoyantes en Afrique.
- L'UAFA a fait ses preuves dans le renforcement de la capacité de ses organisations membres à s'engager auprès de leurs gouvernements pour mettre en place des systèmes / adopter des lois en faveur des aveugles et des malvoyants dans leurs pays respectifs.

2.3.2. Faiblesses

Nous reconnaissons également un certain nombre de défis qui, au cours de la dernière période stratégique, ont limité notre capacité d'assurer efficacement notre vision et que nous chercherons à résoudre au cours de la période à venir. Ils comprennent les éléments suivants:

- Actuellement, l'UAFA se trouve face à un défi de faciliter et de coordonner le flux d'informations entre son secrétariat et les membres nationaux, ainsi qu'entre les membres nationaux eux-mêmes. L'absence de mécanisme de communication approprié empêche le Secrétariat de faire le point sur les réalisations et les expériences des membres nationaux et de faciliter l'échange d'informations entre collègues.
- L'UAFA encore trouve la difficulté à assurer des sources stables de revenus sans restriction et constituer des réserves suffisantes pour garantir la durabilité et l'expansion de l'organisation. La dépendance excessive actuelle vis-à-vis de revenus limités limite encore son autonomie. En raison de fonds limités, l'UAFA n'a pas été en mesure de renforcer la capacité opérationnelle de ses membres, ce qui s'est traduit par une capacité insuffisante parmi les organisations membres.
- Récemment, l'AUFA n'a pas été en mesure de se faire connaître à l'intérieur et à l'extérieur du continent. La publicité actuelle et les supports de communication s'adressent principalement aux membres de l'union et sont disséminé via les propres moyens de communication de l'AUFA. Cela a réduit la visibilité de l'union en dehors de ses membres.

- L'AUFA ne dispose pas de mécanismes pour documenter ses leçons apprises et ses réalisations, ni pour les partager avec ses 60 organisations membres. Elle est incapable de discuter en détail de ses réalisations et de ses réussites avec ses membres.

2.3.3. Opportunités

Nous reconnaissons un certain nombre de facteurs externes pertinents pour notre travail et qui nous offrent de grandes opportunités de faire progresser notre mission pendant des trois prochaines années. Ils comprennent les éléments suivants:

- La pénétration de l'AFUB dans les États africains par l'intermédiaire des membres nationaux lui offre une excellente occasion de travailler avec les gouvernements africains pour un plaidoyer ou un lobbying spécifique au niveau des États en faveur de questions de plaidoyer concernant les aveugles et les malvoyants au niveau continental.
- Avec des membres issus d'organisations nationales de personnes aveugles membres de leurs pays respectifs, l'UAFa dispose dans ces pays d'une riche ressource bénévoles qui lui offrirait des opportunités rentables d'étendre son travail sur le continent. Le renforcement des capacités de ces organisations membres constituera donc un objectif prioritaire dans la mise à profit de cette ressource bénévole.
- Il existe une tendance croissante à la responsabilité sociale des entreprises, une tendance par laquelle les entreprises à but lucratif investissent dans le travail à but non lucratif. Avec un mandat clair et un bénéficiaire ciblé, l'UAFa a une excellente occasion de développer des partenariats avec des organismes corporatifs afin de faciliter l'accès aux ressources pour entreprendre des initiatives mutuelles. Cela fournit de plus amples l'occasion à l'AUFA de diversifier ses sources de financement.
- Aujourd'hui, plus de 40 États africains ont signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées. La Convention demande aux États parties de présenter des rapports d'avancement sur la réalisation en offrant à la société civile la possibilité de préparer mêmes rapports à examiner en parallèle avec les rapports des États. En collaborant avec ses membres nationaux, l'UAFa a une excellente occasion de contribuer à la pleine mise en œuvre de la Convention en facilitant la participation de ses organisations membres à l'appropriation de la Convention dans leurs pays et en rendant compte en parallèle.
- Les objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 offrent davantage d'espaces ouverts et de possibilités de participation pour l'UAFa. Contrairement aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) précédents, les ODD 2030 dont l'appel de ralliement est 'Leave no one behind' incluent les personnes handicapées dans son contexte. L'agenda contient des cibles et des indicateurs particuliers sur le handicap. Afin de réaliser les intentions des ODD, à l'instar de la CDPH, les organisations de la société civile (OSC) des pays ainsi que leurs gouvernements sont tenus de préparer des rapports volontaires à l'intention des Nations Unies. En tant que CSO, l'UAFa, par l'intermédiaire de ses

organisations membres, a la brillante occasion de présenter dans le rapport les besoins et préoccupations de la part des personnes aveugles et malvoyantes.

- La Conférence diplomatique de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) réunie à Marrakech (Maroc) en 2013 a adopté le Traité de Marrakech. L'adoption et la transposition du Traité par les États africains offrent une possibilité qui facilitera l'accès aux œuvres publiées des personnes malvoyantes et des personnes ayant des difficultés à lire les textes.

- L'UAFA a été créée en octobre 1987 à Tunis (Tunisie) sous les auspices de l'OUA. En outre, l'AFUB bénéficie du statut d'observateur auprès de l'UA en vertu de la résolution CM / RES.944 (XL) et d'un statut semi-consulaire en République du Kenya, un État membre de l'UA, où son secrétariat siège. En outre, l'UAFA et l'UA partagent un lieu géographique commun. Cela fournit une opportunité stratégique de participer et de contribuer à la majorité des décisions, politiques et lois clés de l'Union africaine relatives aux droits de l'homme et au handicap, comportant le Protocole africain pour les personnes handicapées.

- Ces dernières années, de nouvelles organisations panafricaines pour les personnes handicapées, telles que l'Alliance africaine des personnes handicapées (ADA) et le Forum africain des personnes handicapées (ADF), ont surgi. En travaillant avec l'UAFA et autres acteurs pertinents du secteur, le plaidoyer en faveur de l'articulation et de la représentation du programme pour les personnes handicapées, y compris celui des personnes aveugles et malvoyantes sur le continent, est plus fort.

- Grâce à notre travail en Afrique, de nombreuses personnes aveugles et malvoyantes ont eu accès à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé. Nous utiliserons ces bénéficiaires comme modèles, défenseurs et personnes-ressources dans notre travail dans les pays.

2.3.4. Des menaces

Malgré les opportunités que nous avons, nous reconnaissons également un certain nombre de situations externes qui poseront des défis à notre travail et que nous garderons à l'esprit lors de la prochaine période stratégique. Parmi celles-ci, nous allons prioriser les suivantes:

- En raison de la crise économique actuelle, l'UAFA a subi une baisse de ses revenus provenant de ses partenaires de développement. La réduction progressive des revenus des partenaires actuels a entraîné une réduction du travail de l'UAFA et continuera probablement d'avoir des effets similaires au cours des quatre prochaines années, à moins que l'on ne règle le problème.

- Les partenaires de développement diversifient leur portée et travaillent avec d'autres handicaps. L'UAFA comme une organisation cécité, perd le monopole dont elle jouissait avec ses partenaires traditionnels. Ce fait s'ajoutant de capacité limitée dans les idées et le travail de l'UAFA, l'empêche de maintenir ses partenariats avec les partenaires traditionnels du développement de la cécité et d'en attirer de nouveaux.

- Les récents attentats terroristes dans le monde et l'émergence de nouveaux groupes terroristes constituent une menace pour la sécurité et les pays sont préoccupés par la lutte antiterroriste et en allouant plus d'argent dans la sécurité de leur pays que le travail humanitaire ou travail caritatif. Cela pourrait impliquer une réduction du financement de l'UAFA, maintenant et à l'avenir.
- Au sein de l'affectif UAFA, de nombreux membres nationaux doivent relever le défi de promouvoir un nouveau leadership. Cela a un effet défavorable sur le dynamisme de l'organisation et sur son adaptabilité à la période d'évolution. Comme une ressource majeure dans la facilitation du travail de l'union au niveau national, la diminution de son dynamisme menace la capacité du membre national à faciliter le travail de l'UAFA et à jouer son rôle de plaidoyer dans le pays.
- Les organisations faitières panafricaines nouvellement créées constituent une menace pour la concurrence. Malgré le fait que leur présence augmente la voix et la plate-forme de plaidoyer pour l'articulation et la représentation du programme du handicap, comportant celui des personnes aveugles et malvoyantes, l'UAFA risque d'être débordé ou bousillé du marché du plaidoyer si des mesures stratégiques appropriées ne sont pas mises en place.



3.1. Introduction

Le cadre stratégique 2017-2021 de l'UAFA a été élaboré au moyen d'un processus participatif, qui a impliqué des consultations entre le Bureau Exécutif de l'UAFA, les membres nationaux et les partenaires. Le processus comprenait un examen de la période stratégique 2013-2016 ainsi que du plan de transition de 18 mois. Le processus comprenait également une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces actuelles de l'union, ainsi qu'un examen des environnements politique, économique, social et technologique dans lesquels l'union travaille.

3.2. Objectif stratégique 2017-2021

Notre objectif pour la prochaine période stratégique restera notre vision, celle d'un continent où les personnes aveugles et malvoyantes jouissent d'égalité des droits, de l'inclusion sociale et de la pleine participation au développement.

3.3. Objectif stratégique 2017-2021

Conformément à notre constitution, au cours de la prochaine période stratégique, l'UAFA s'efforcera à protéger et à promouvoir les droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des personnes aveugles et malvoyantes en Afrique.

3.4. Résultats attendus

À la suite de notre travail, nous projetons les résultats clés suivants:

- a) Des politiques et pratiques accrues garantissant les droits et l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes en Afrique à tous les niveaux.
- b) Renforcement des capacités et du rôle des organisations nationales membres dans la promotion des droits des aveugles et des malvoyants dans leur pays.
- c) Renforcement de la capacité de l'UAFA à jouer efficacement ses rôles de plaidoyer et de coordination en Afrique.

3.5 Résultats clés

Afin de réaliser nos résultats attendus, au cours des deux prochaines années, nous nous concentrerons sur trois domaines de résultats clés, à savoir:

- a) plaidoyer,
- b) Développement de l'effectif, et
- c) Renforcement organisationnel.

3.5.1. Plaidoyer

Dans le cadre de ce secteur de résultats clé, nous plaiderons en faveur de politiques et de pratiques garantissant les droits et promouvant l'inclusion des aveugles et des malvoyants aux niveaux national et international.

Plus précisément, nous allons:

- a) Accroître notre engagement avec l'Union africaine pour donner la priorité aux problèmes des personnes aveugles et malvoyants dans l'agenda des gouvernements africains.
- b) Élargir notre adhésion aux organisations et réseaux pertinents pour promouvoir les priorités des personnes aveugles et malvoyantes en Afrique.
- c) Augmenter notre implication avec les agences régionales, bilatérales, internationales et les entreprises pour des politiques de développement plus inclusives pour les personnes aveugles et malvoyantes en Afrique.

3.5.2. Développement de l'effectif

Pendant cette période, nous renforcerons la capacité et le rôle des organisations nationales membres dans la promotion des droits des aveugles et des malvoyants dans leurs pays.

Pour le réaliser, nous allons:

- a) Travailler avec les organisations nationales membres pour renforcer leurs capacités de gouvernance, de gestion et opérationnelles afin de mener à bien leurs programmes.
- b) Renforcer la capacité des organisations nationales membres à utiliser efficacement la CDPH en tant qu'outil de plaidoyer en faveur de la mise en œuvre inclusive des objectifs de développement durable (ODD) dans leurs pays.
- c) Fournir un soutien aux organisations nationales membres pour faire pression en faveur de la ratification du Traité de Marrakech dans leurs pays.

3.5.3. Renforcement organisationnel

Au cours de cette période, nous chercherons à renforcer notre capacité opérationnelle à livrer efficacement nos rôles de plaidoyer et de coordination en Afrique.

À cette fin, nous allons:

- a) Renforcer nos systèmes de gouvernance et de gestion afin d'améliorer la coordination et la supervision des activités de l'organisation.
- b) Accroître le développement, la mobilisation et la gestion de nos ressources en vue de la viabilité financière.
- c) Améliorer notre gestion de l'information, notre communication et nos relations publiques afin d'améliorer notre patrimoine, notre visibilité et notre profil.

3.6. Questions transversales

Nous reconnaissons certaines questions pertinentes pour la promotion de notre cause et qui touchent les divers domaines et niveaux de notre travail. Ces questions doivent non seulement être au cœur de notre travail, mais également servir d'indicateurs de performance essentielle. Ils comprennent les éléments suivants:

3.6.1. Dignité humaine et intégrité

Durant cette période stratégique, nous mettrons l'accent sur la promotion de la dignité des aveugles et des malvoyants dans notre travail et dans nos relations avec les différentes personnes, agences et institutions. Nous veillerons à ce que tous les processus dans lesquels nous sommes impliqués respectent la dignité et l'intégrité des personnes aveugles ou malvoyantes.

3.6.2. L'égalité des sexes

Nous croyons que tous les hommes et toutes les femmes ont des droits égaux et des chances égales en matière de services et de développement personnel. Nous allons donc promouvoir des dispositions appropriées pour l'égalité des sexes dans notre travail de plaidoyer, fournir des directives d'équité entre les sexes dans la mise en œuvre des projets initiés par l'UAFA avec nos pays membres et respecter les principes d'égalité des sexes dans nos opérations de gouvernance et de gestion.

3.6.3. Inclusion

Nous reconnaissons que la promulgation de politiques et la prestation de services ne favorisent pas l'équité et la dignité si elles ne sont pas définies dans des environnements inclusifs. Par conséquent, nous encouragerons la non-ségrégation et les approches inclusives dans la formulation des politiques et la prestation de services aux aveugles et aux malvoyants dans le cadre de nos travaux aux niveaux régional et national.

4.1. Introduction

Pour réaliser nos objectifs de ce cadre stratégique, nous proposons de mettre en place un certain nombre de stratégies infrastructurelles:

4.2. Renforcement de la fonctionnalité des régions UAFA

Le statut de l'UAFA a été révisée et les amendements adoptés lors de l'assemblée générale de l'UAFA de 2012. L'un des amendements importants est la réduction du nombre de régions de l'UAFA de six à cinq. Conformément à l'amendement, nous alignerons les régions sur les démarcations géoéconomiques et géopolitiques existantes. Cela facilitera notre engagement avec les agences travaillant dans ces blocs géoéconomiques et géopolitiques.

4.3. Renforcement du réalignement du programme

Durant le processus de planification, nous avons essayé de regrouper les différents secteurs de développement que notre travail touche à des domaines thématiques plus vastes, qui ont ensuite été classés en trois domaines de résultats clés. Nous allons donc réorganiser notre travail en programmes dans les domaines de résultats clés afin de renforcer la coordination et la cohérence en vue d'atteindre nos objectifs stratégiques généraux.

4.4. Décentraliser la coordination

Nous nous efforcerons de confier la coordination de notre projet aux régions afin de réduire les frais généraux et d'accroître notre présence et notre pertinence parmi nos membres régionaux. Cela contribuera également à améliorer la coordination des activités régionales. Dans le cadre du processus de décentralisation, pour tirer parti de la contribution des membres à nos travaux, nous rechercherons l'utilisation des installations et des ressources de nos pays membres pour la réalisation et la coordination de nos programmes et activités au niveau régional. Cela peut inclure des bureaux, des services publics et des ressources humaines.

4.5 Redéfinir la structure organisationnelle

En tenant compte des amendements constitutionnels, des modifications des structures de gouvernance, de la réorganisation proposée des programmes ainsi que du processus de décentralisation envisagé, nous redéfinirons notre organigramme afin de refléter un flux d'autorité et de délégation plus cohérent.

4.6. Ressourcement humain

Nous réévaluerons nos ressources humaines actuelles afin de déterminer si elles correspondent aux nouvelles exigences stratégiques en matière de programmation et d'administration. Cela inclura les domaines de spécialisation, les compétences requises et le portefeuille général d'effectifs et sera lié au processus de décentralisation. En outre, nous donnerons la priorité au développement professionnel du personnel par le biais de formations à court terme, de bourses d'études et d'autres formes de développement des connaissances et des compétences afin d'améliorer leurs performances. Nous chercherons en outre à maintenir et à renforcer la motivation du personnel par le biais de rémunérations appropriées, d'un environnement de travail propice et d'autres incitations professionnelles.

4.7. Renforcement du partenariat et mise en réseau

Nous nous efforcerons de renforcer les relations avec nos partenaires de développement actuels et de développer de nouveaux partenariats. Une importance particulière est maintenue de hauts niveaux de confiance et de complémentarité mutuelle au moyen de mécanismes de transparence et de responsabilisation, ainsi que de communications et de consultations appropriées. En outre, nous chercherons à revigorer ces partenariats en développant des initiatives de partenariat innovantes, durables et ayant un impact.

4.8 Utilisation de personnes-ressources techniques

Nous viserons de créer des groupes de travail techniques qui se consulteront et demanderont des conseils sur des objectifs stratégiques spécifiques. Les membres de ces groupes de travail seront des experts issus du groupe de professionnels aveugles et malvoyants du continent, ainsi que d'autres professionnels non malvoyants possédant une expertise dans les différents domaines de notre travail.

4.9 Cadres annuels de planification et de ressourcement

Vers la fin de chaque année, des plans de travail annuels et les besoins en ressources pour l'année suivante seront préparés et adoptés par le Conseil. Les plans annuels et les ressources nécessaires seront établis en fonction du cadre logique stratégique et de la performance de l'année précédente. Cela facilitera la prévision des résultats du programme, des prévisions et de la planification des ressources, ainsi qu'un suivi étroit des produits livrables.

4.10. Utilisation croissante des technologies de l'information et de la communication

Au cours des quatre prochaines années, nous exploiterons les possibilités offertes par les TIC pour améliorer notre travail et nos opérations. Nous intégrerons les TIC à la gestion des données de programme et des ressources financières et humaines, à nos campagnes de plaidoyer et à la communication publique, ainsi qu'à la promotion de la communication avec et entre nos membres nationaux, et encouragerons et soutiendrons les membres nationaux à intégrer les TIC dans leurs programmes de travail. En outre, nous allons mettre en place des solutions TIC pour améliorer la communication et réduire les coûts liés aux réunions du conseil.

4.11. Mécanismes de suivi et d'évaluation

Nous élaborerons un mécanisme de suivi et d'évaluation solide pour suivre notre performance par rapport aux objectifs annuels et généraux projetés pour les deux années à venir. Cela impliquera l'adoption d'une politique de suivi et d'évaluation, l'élaboration de plans de suivi et d'évaluation pour des programmes et projets spécifiques, la formation du personnel au suivi et à l'évaluation des programmes et projets et la facilitation de la participation des différents organes de l'Union aux processus de suivi et d'évaluation.

4.12. Cadre logique

Ce cadre stratégique consiste en un cadre logique, qui fournit une interprétation détaillée de nos objectifs, buts, résultats et activités par rapport aux indicateurs et hypothèses statistiques projetés. Le cadre logique constituera le principal document de planification des plans de travail annuels et servira de base au suivi et à l'évaluation de notre performance au cours des deux prochaines années.



CADRE STRATÉGIQUE 2017 – 2019(2021)

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Hypothèses et Risques
Objectif	Un continent où les personnes aveugles et malvoyantes jouissent de l'égalité des droits, de l'inclusion sociale et de la pleine participation au développement	Qualité de vie des aveugles et des malvoyants en Afrique	Indices socioéconomiques en Afrique	Amélioration globale de socioéconomique en Afrique
Vis à	Protéger et promouvoir les droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des aveugles et des malvoyants	70% (7 sur 10) de toutes les politiques qui ont été négociées avec succès par UAFA sont en cours de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de politique • Résolutions • Plans et rapports d'exécution 	Appréciation du besoin pour un développement inclusif de l'UA, des réseaux régionaux et consortiums régionaux, ainsi que des agences régionales bilatérales, de développement et des entreprises
Domaine de Résultat 1:	1.1. Renforcer l'engagement de l'UAFA avec l'Union africaine pour donner la priorité aux problèmes des personnes aveugles et malvoyants dans l'agenda des gouvernements africains	L'UAFA assiste et contribue à 6 comités techniques spécialisés sur le développement social, le travail et l'emploi d'ici à la fin de 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de mission • Rapports de séances d'engagement • Documents de synthèse élaborés 	l'UA continue de reconnaître l'UAFA Statut d'observateur

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Hypothèses et Risques
	1.2. Renforcer l'adhésion de l'UAFA aux organisations et réseaux concernés afin de promouvoir les priorités des personnes aveugles et malvoyants en Afrique	<p>nouveaux réseaux / consortiums rejoints par l'UAFA d'ici à la fin de 2021</p> <p>Les membres du bureau exécutif et le secrétariat sont invités et participent à au moins 4 événements nationaux, régionaux ou internationaux.</p> <p>2 pays signent et ratifient le protocole sur les droits des personnes handicapées en Afrique et / ou le protocole sur les droits des personnes âgées en Afrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lettres de demande d'adhésion • Certificat d'adhésion • Frais d'inscription • Lettres d'invitation officielles • Procès-verbaux des réunions 	<p>réseaux de pertinence restée ouvert</p> <p>L'UAFA disposera des ressources nécessaires pour participer aux événements invités</p>
	1.3. Accroître l'implication de l'UAUB auprès des agences régionales, bilatérales, internationales et des entreprises en faveur de politiques de développement plus inclusives pour les personnes aveugles et malvoyantes en Afrique	5 organisations nationales membres formées sur les modalités de contact avec des agences bilatérales, internationales et des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de sessions de formation • Manuel de formation 	Volonté et disponibilité des membres pour la formation
Résultat 2	2.1. Travailler avec les organisations membres nationales pour renforcer leurs capacités de gouvernance, de gestion et opérationnelles afin de dispenser efficacement leurs programmes	4 membres nationaux ont été aidés à renforcer leur gouvernance, leurs programmes et leur capacité opérationnelle d'ici la fin de 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Accords de subvention • Propositions des organisations membres • Rapports d'activité • Dossiers financiers 	Les membres nationaux de l'UAFA reconnaissent la nécessité d'une bonne gouvernance et d'un renforcement de l'organisation

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Hypothèses et Risques
	2.2 Renforcer la capacité des organisations nationales membres à utiliser efficacement la CDPH comme outil de plaidoyer en faveur de la mise en œuvre inclusive des objectifs de développement durable (ODD) dans leur pays	15 organisations membres aidées à entreprendre des initiatives nationales pour la ratification et la transposition du protocole africain sur les personnes handicapées, agenda 2063 et autres instruments continentaux d'ici la fin de 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • protocole d'accord et rapports 	Les membres nationaux de l'UAFA reconnaissent l'importance des instruments juridiques africains
		Au moins deux rapports parallèles sur la CDPH préparés par des membres nationaux pour démontrer leur participation à la campagne en faveur des ODD intégrant le handicap dans leur pays d'ici à la fin de 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des membres • Rapports de visites dans les pays 	Les membres reconnaissent leurs rôles de leadership dans le plaidoyer national
	2.3. Fournir un soutien aux organisations nationales membres pour faire pression en faveur de la ratification du Traité de Marrakech et du Protocole africain pour les personnes handicapées dans leur pays	10 membres nationaux bénéficiaires lancent des campagnes pour que leurs gouvernements ratifient le Traité de Marrakech d'ici à 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des membres • Rapports des visites dans les pays 	Les membres reconnaissent l'importance du Traité de Marrakech et le hiérarchisent
		10 membres nationaux bénéficiaires élaborent et mettent en œuvre des plans nationaux de plaidoyer sur les instruments juridiques africains et internationaux d'ici la fin de 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Plans nationaux • Procès-verbaux d'adoption et de résolutions 	La direction des membres nationaux donne la priorité au plaidoyer en tant que rôle clé de leurs organisations.

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Hypothèses et Risques
		10 organisations membres de l'UAFA ont été formées à l'utilisation de kit d'outils pour plaider en faveur de la ratification et de la mise en œuvre du Traité de Marrakech	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de formation • Copie du kit d'outils utilisée 	Les membres reconnaissent l'importance du Traité de Marrakech et accorder la priorité
Résultat 3	3.1 Renforcer les systèmes de gouvernance et de gestion de l'UAFA pour une meilleure coordination	4 réunions de fond de tous les organes de gouvernance constitutionnelle convoquées d'ici à la fin de 2021	Procès-verbal de la réunion	Engagement des responsables élus de l'Union à participer aux réunions et supervision des activités de l'organisation
	et surveillances des activités d'organisation	<p>3 politiques de fond de gouvernance, de gestion ou de programme, élaborées et mises en œuvre d'ici à la fin de 2021</p> <p>9 nouveaux membres de bureau exécutif intronisés</p> <p>Un système de gestion de la performance et d'évaluation mis au point</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de politique • Procès-verbal du conseil • Outils d'évaluation des résultats 	Suffisamment de temps et de capacités techniques pour permettre au secrétariat de préparer les documents de politique générale.

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Hypothèses et Risques
	3.2. Accroître le développement, la mobilisation et la gestion des ressources de l'UAFA pour assurer la viabilité financière	<p>10 propositions de mobilisation de ressources de fond soumises d'ici la fin de 2021</p> <p>5 propositions de mobilisation de ressources soumises rendant des résultats financiers à la fin de 2021</p> <p>53 organisations membres paient pour devenir membre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Propositions de projets et demandes de subventions • Partenariats et accords de subvention signés • Enregistrement des paiements 	Capacité suffisante du personnel de l'AFUB pour développer des applications compétentes
	3.3 Améliorer la gestion de l'information, la communication et les relations publiques de l'UAFA afin d'améliorer la visibilité et le profil.	<p>9 émissions d'information publique / communiqués de presse diffusés par divers médias d'ici la fin de 2021</p> <p>3 longs métrages / vidéos produits et diffusés aux membres nationaux et au grand public</p> <p>4 lettres d'information produites</p>	Copie des dossiers d'information	Capacité de l'UAFA à générer de nouveaux contenus dans l'intérêt du public

Plan d'action AFUB pour 2020-2021

L'AFUB poursuivra la mise en œuvre de son programme jusqu'en 2021 afin d'atteindre les objectifs stratégiques qui n'ont pas été pleinement atteints au cours de la période 2017-2019. L'analyse a révélé que le domaine de résultats clé 1 (plaidoyer) et le secteur de résultats clés 2 (développement de l'effectif) ne fonctionnaient pas bien. Ce plan identifie les principaux défis qui y contribuent, notamment: un faible flux de ressources; baisse du fonds de réserve de l'UAFA; Les effectifs du secrétariat sont limités, en raison du manque de directeur exécutif et de la diminution des recettes provenant des cotisations des membres.

L'UAFA a été confronté à des contraintes dans la disponibilité des fonds pour exécuter les activités prévues en raison de la concurrence croissante d'organisations entreprenant des interventions similaires. De plus, le manque de personnel au secrétariat, sans directeur exécutif ni responsable de la mobilisation des ressources. Il existe quelques membres du personnel en raison de ressources limitées. Il devient difficile d'entreprendre des travaux techniques en raison de la limitation de leur spécialisation. Il est proposé de recruter un personnel chargé de la mobilisation des ressources dans le cadre d'une action visant à remédier à la contrainte des ressources. L'UAFA est une organisation qui compte beaucoup sur le paiement ponctuel des cotisations de ses membres. Il a été observé que des contributions ponctuelles renforceraient le travail de l'organisation et l'aideraient à devenir une véritable voix des aveugles et des malvoyants. Cependant, cela n'a pas été le cas car certains membres ne remplissaient pas leur obligation d'adhésion.

À cette fin, un plan d'action pour 2020-2021 a été élaboré avec les trois domaines de résultats clés et les actions correspondantes. Le plan d'action a été intégré pour inclure l'action, le résultat, l'activité, le calendrier et la partie responsable de chaque action.

DOMAINES CLÉS DE RÉSULTAT:

1. Plaidoyer: promouvoir les droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des aveugles et des malvoyants en Afrique

a) Accroître l'engagement de l'UAFA auprès de l'Union africaine pour donner la priorité aux problèmes des personnes aveugles et malvoyants dans l'agenda des gouvernements africains

b) Élargir le nombre de membres de l'UAFA dans les organisations et réseaux concernés afin de promouvoir les priorités des personnes aveugles et malvoyantes en Afrique

c) Renforcer la participation de l'UAFA auprès des agences régionales, bilatérales, internationales et des entreprises pour des politiques de développement plus inclusives en faveur des personnes aveugles et malvoyantes en Afrique

2. Développement de l'effectif: Renforcer les organisations / associations nationales membres de l'UAFA afin de défendre les droits des aveugles et des malvoyants dans leurs pays

a) Travailler avec les organisations nationales membres pour renforcer leurs capacités de gouvernance, de gestion et opérationnelles afin d'exécuter leurs programmes.

b) Renforcer la capacité des organisations nationales membres à utiliser efficacement la CDPH en tant qu'outil de plaidoyer en faveur de la mise en œuvre inclusive des objectifs de développement durable (ODD) dans leurs pays

c) Fournir un soutien aux organisations nationales membres pour faire pression en faveur de la ratification du Traité de Marrakech et du Protocole africain sur les personnes handicapées dans leurs pays

3. Renforcement organisationnel: améliorer la gouvernance, les ressources et le profil au sein de l'UAFA pour une coordination, une mise en œuvre et un contrôle durables du travail de l'organisation.

a) Renforcer les systèmes de gouvernance et de gestion de l'UAFA pour améliorer la coordination et la supervision des activités de l'organisation.

b) Accroître le développement, la mobilisation et la gestion des ressources de l'UAFA en vue de la viabilité financière.

c) Améliorer la gestion de l'information, la communication et les relations publiques de l'UAFA dans le but d'améliorer son patrimoine, sa visibilité et son profil.



Résultats Clé	Résultats	Activité	Quand	Qui est responsable ?
1.1. Renforcer l'engagement de l'UAFA avec l'union africaine pour donner la priorité aux problèmes des personnes aveugles et malvoyants dans l'agenda des gouvernements africains	10 pays membres formés sur ADP	1.1.1. Former au moins 10 pays sur l'ADP à influencer leurs gouvernements pour qu'ils soutiennent les initiatives de l'UA en matière de politiques	Décembre 2021	Chargé de programme - Droits de l'homme
	10 documents de position élaborée pour l'UA et ses blocs	1.1.2 Élaborer et présenter des documents de position pour l'UA et ses composantes sur la situation des droits de l'homme dans le BPS	Décembre 2021	CDP- Droits de l'homme / DE
	L'UAFA assiste et contribue à 6 comités techniques spécialisés sur le développement social, le travail et l'emploi	1.1.3 Participer et contribuer à une réunion du comité technique spécialisé de l'UA sur le développement social, le travail et l'emploi	Décembre 2021	CDP -Droits de l'homme / DE
	1 formation organisée pour le secrétariat et le bureau exécutif de l'UAFA sur l'ADP, le système de l'UA, le processus de ratification et le plaidoyer au niveau de l'UA	1.1.4 Organiser une formation pour le secrétariat de l'UAFA et le bureau exécutif sur l'ADP, le système de l'UA, le processus de ratification et le plaidoyer au niveau de l'UA	Décembre 2021	Directeur Exécutif (DE)
	10 pays reçoivent des kits d'outils et du matériel IEC	1.1.5 Élaborer des kits d'outils et du matériel IEC pour guider 10 pays membres dans la ratification de	Décembre 2020	CDP- Communications

		l'ADP dans leur pays		
1.2. Renforcer l'adhésion de l'UAFA aux organisations et réseaux concernés afin de promouvoir les priorités des personnes aveugles et malvoyantes en Afrique	L'UAFA participe activement à cinq réseaux existants	1.2.1. Participer activement aux réseaux UAFA existants	Décembre 2021	DE
	2 pays signent et ratifient le protocole sur les droits des personnes handicapées en Afrique et / ou le protocole sur les droits des personnes âgées en Afrique	1.2.2. Lobbying des pays membres pour la signature et la ratification du protocole sur les droits des personnes handicapées en Afrique et du protocole sur les droits des personnes âgées en Afrique	Décembre 2021	CDP - Droits de l'homme
	Le bureau exécutif et les membres de l'UAFA participent à 4 conférences régionales internationales et régionales	1.2.3. Participer activement à au moins 4 conférences régionales et internationales sur le handicap - ONU, UA, WBU	Décembre 2021	DE
	L'UAFA présente les activités de BPS lors de 2 événements d'entreprise	1.2.4. Participer à des événements d'entreprises / du secteur privé pour présenter les activités du BPS et défendre les droits des aveugles et du BPS	Décembre 2021	CDP- Droits de l'homme
1.3. . Accroître l'implication de l'UAFA auprès des agences régionales, bilatérales, internationales et des entreprises en	5 organisations nationales membres formées à l'engagement	1.3.1. Former 5 organisations membres sur l'engagement avec les blocs régionaux (SADC, BAD, CAE, CEDEAO) pour un développement inclusif	Décembre 2021	CDP- Droits de l'homme

faveur de politiques de développement plus inclusives pour les personnes aveugles et malvoyantes en Afrique	Un manuel sur le développement inclusif est en place	1.3.2. Élaborer un manuel pour guider les membres sur le développement inclusif	Décembre 2020	CDP- Communication
2.1 Travailler avec les organisations membres nationales pour renforcer leurs capacités de gouvernance, de gestion et opérationnelles afin de mettre en œuvre efficacement leurs programmes	Capacité de quatre pays membres renforcée	2.1.1. Organiser des ateliers de formation pour les membres des conseils nationaux des pays membres sur le leadership et la gouvernance, la gestion du cycle de programme, la mobilisation des ressources, la problématique hommes-femmes, le partenariat de projet, et.	Décembre 2020	CDP- Renforcement des capacités
2.1. Renforcer la capacité des organisations nationales membres à utiliser efficacement la CDPH comme outil de plaidoyer pour la mise en œuvre inclusive des objectifs de développement durable (ODD) dans leur pays	15 organisations membres (responsables de programme / membres du conseil technique) formées à la CNUDPH et aux ODD	2.2.1 Lier les organisations membres aux forums sur la CNUDPH et au cadre de travail pour l'agenda 2030 (SDGS)	Décembre 2021	PO- Renforcement des capacités
	2 rapports alternatifs sur la CDPH préparés	2.2.2. Travailler en étroite collaboration avec les associations nationales pour préparer des rapports parallèles au processus de présentation de rapports de la CDPH	Décembre 2021	PO- Renforcement des capacités

2.2. Fournir un soutien aux organisations nationales membres pour qu'elles fassent pression en faveur de la ratification du Traité de Marrakech et du Protocole africain pour les personnes handicapées dans leur pays	Un rapport documentant les enseignements tirés de l'expérience des pays ayant ratifié le Traité de Marrakech.	2.3.1. Documenter les leçons apprises des pays qui ont ratifié le Traité de Marrakech avec ses pays membres	Décembre 2020.	CDP- Communications / Renforcement des capacités
	Un suivi des progrès de la ratification du traité de Marrakech est élaboré	2.3.2. Surveiller la ratification du Traité de Marrakech et informer les membres sur l'état d'avancement des travaux. Décembre 2021 PO-Renforcement des capacités	Décembre 2021	CDP- Renforcement des capacités
	10 organisations membres de l'UFA ont été formées à l'utilisation de la trousse d'outils pour plaider en faveur de la ratification et de la mise en œuvre du Traité de Marrakech.	2.3.3. . Former les membres de l'UFA à l'aide de la boîte à outils sur le plaidoyer en faveur de la ratification et de la mise en œuvre du Traité de Marrakech	Décembre 2021	CDP- Renforcement des capacités
	1 forum régional pour les avocats aveugles organisé par les pays membres pour partager les expériences sur les cadres juridiques et les politiques concernant les personnes handicapées	2.3.4. Organiser un forum régional pour les avocats aveugles des pays membres afin de partager leurs expériences sur les cadres juridiques et les politiques concernant les personnes handicapées.	Décembre 2021	CDP- Renforcement des capacités

3.1. Renforcer les systèmes de gouvernance et de gestion de l'UAFA afin d'améliorer la coordination et le contrôle des activités de l'organisation	4 forums de gouvernance organisés	3.1.1. Organiser des forums sur la gouvernance, y compris les réunions annuelles du conseil (4 réunions par an)	Décembre 2021	DE et Bureau Exécutif
	3 politiques / directives développées	3.1.2. Élaborer des politiques et des directives pertinentes pour guider le travail de l'UAFA. (Notamment la politique d'égalité des sexes, la politique anticorruption, la politique d'approvisionnement)	Décembre 2021	DE
	9 nouveaux membres du bureau exécutif intronisés	3.1.3. Organiser des réunions / sessions d'initiation pour les nouveaux membres du conseil d'administration	Décembre 2021	DE
	Un système de gestion de la performance et d'évaluation développé	3.1.4. Mettre au point un système de gestion des performances et d'évaluation afin de renforcer la gestion des ressources humaines au secrétariat	Décembre 2020	DE and Bureau exécutif
3. Accroître le développement, la mobilisation et la gestion des ressources de l'UAFA	10 propositions élaborées et soumises	3.2.1. Élaborer et soumettre des propositions de financement individuelles / conjointes aux donateurs / partenaires de développement concernés	Décembre 2021	CDG- Mobilisation des ressources

en vue de la viabilité financière.	Un personnel responsable de la mobilisation des ressources recruté	3.2.2. Recruter un personnel responsable de la mobilisation des ressources pour élaborer et coordonner la mobilisation des ressources au secrétariat	Mars 2020	DE
	53 organisations membres paient pour devenir membre	3.2.3. Rationaliser et mettre en œuvre un suivi trimestriel du paiement des cotisations pour développer le fonds de réserve de l'UAFA	Décembre 2021	CDG-Communication, Finance
	5 membres du personnel de l'UAFA sont formés à la collecte de fonds, à la rédaction de rapports et à la gestion financière	3.2.4. Former le personnel de l'UAFA à la collecte de fonds, à la rédaction de rapports et à la gestion financière	Décembre 2021	CDG-Mobilisation des ressources
3.2. Améliorer la gestion de l'information, la communication et les relations publiques de l'UAFA afin d'améliorer sa visibilité, son profil et sa visibilité	4 bulletins électroniques produits	3.3.1. Produire un bulletin d'information en ligne et des récits d'impact / cas à diffuser aux membres et à un public externe	Communication biannuelle	CDG Communication
	9 communiqués de presse destinés au public et aux membres du BPS	3.3.2. Produire des communiqués de presse ciblés autour des grandes journées internationales.	Durant les journées internationales	CDG Communication
	Matériels IEC et de visibilité produites destinés au public et aux membres du BPS	3.3.3. Produire du matériel d'IEC et de visibilité tel que des autocollants, des bannières, des descriptifs de projet / profils	Décembre 2021	CDG Communication

		et		
	Liste d'adresses électroniques, sites Web et réseaux sociaux des UAFA mis à jour tous les trimestres	3.3.4. Mise à jour trimestrielle de la liste de diffusion, du site Web et des médias sociaux de l'UAFA	communication trimestrielle	CDG Communication
	3 longs métrages / vidéos produits et diffusés aux membres nationaux et au grand public	3.3.5. Engager les médias à soutenir la production de reportages / vidéos à diffuser aux membres nationaux et au grand public	Annuelle	CDG Communication

